



OFFRE DE STAGE

Secteur d'activité :

Pisciculture/Sous-produits animaux C2
Filières de valorisation/Environnement/Logistique

Recherche de solutions alternatives à l'équarrissage pour les sous-produits animaux aquatiques de catégorie C2, issus des piscicultures du Nord de la France

Les pisciculteurs des régions Nord Pas-de Calais et Picardie produisent 6 000 tonnes de truites par an sur une cinquantaine de piscicultures, et plus de 2 000 tonnes de bars et dorades sur la plus grande ferme aquacole de France située à Gravelines (59). Ils réalisent ainsi près de 20% de la production française de poissons d'élevage en systèmes intensifs ; estimée à 42 000 tonnes. Les pisciculteurs de truites sont à quelques rares exceptions près, regroupés au niveau d'un syndicat professionnel, le Syndicat des Pisciculteurs Nord de France, en charge d'étudier et de défendre leurs intérêts communs. Cette structure emploie un conseiller aquacole.

Comme dans toutes filières de production animale, les pisciculteurs produisent des sous-produits animaux de catégorie C2, au sens du Règlement Européen n° 1069/2009 ; c'est-à-dire, essentiellement les poissons ou restes de poissons non valorisables en alimentation humaine et animale. Ceux-ci, estimés à environ 400 tonnes par an dans le secteur d'étude considéré, et à plus de 2 000 tonnes par an au niveau national, sont actuellement éliminés des piscicultures par des entreprises d'équarrissage. Or, l'équarrissage qui était un service public jusqu'en 2009, est aujourd'hui entièrement à la charge des éleveurs. Ce surcoût, particulièrement élevé en pisciculture, arrive mal dans une période où les éleveurs assistent conjointement à des augmentations considérables de nombreuses charges de production (matières premières, ...). Pour que la pisciculture régionale reste une économie rurale saine, dynamique et compétitive, il convient de trouver rapidement des voies de valorisation ; même si celles-ci s'avèrent restreintes pour la catégorie C2 et difficile à mettre en œuvre au regard de la réglementation. Quels que soient les partenaires identifiés pour le traitement et l'élimination des poissons morts en élevage, il conviendra de s'intéresser à ceux qui offriront la meilleure valeur ajoutée aux sous-produits. Dans tous les cas, il a semblé opportun pour les professionnels de l'aquaculture du nord de la France de travailler sur l'organisation d'un système collectif de ramassage des poissons morts, ce qui passera sans doute par l'optimisation des conditions de stockage sur les piscicultures.

La mission :

Le Syndicat des Pisciculteurs Nord de France recherche un(e) stagiaire, pour une durée de 2 à 6 mois, désireux de s'investir dans une démarche collective et innovante liée au développement durable des entreprises aquacoles. En étroite collaboration avec le conseiller aquacole du Syndicat, le Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture (CIPA) et les pisciculteurs régionaux, vous participerez à l'étude relative à la mise en place d'une filière de valorisation des sous-produits animaux aquatiques de catégorie C2.

A ce titre, vous aurez l'occasion d'assister le conseiller aquacole en participant à :

- La réalisation d'un état des lieux à l'échelle européenne des pratiques et des coûts réels supportés par les éleveurs (participation financières des Etats, coût de l'équarrissage pour les éleveurs, alternatives à l'équarrissage...)
- La réalisation d'une synthèse réglementaire concernant les activités de traitement, transport, entreposage des sous-produits aquatiques de catégorie C2 (précision des divers agréments)
- La cartographie des sites agréés ou en cours d'agrément pour le traitement des poissons C2, dans la zone d'étude ou à proximité (régions voisines, pays voisins...). Ce travail comprend la sensibilisation des filières de traitement pour l'utilisation de nos sous-produits aquatiques de catégorie C2 et la mise en évidence des contraintes logistiques.

De façon plus autonome, le stagiaire recruté aura en charge de mener une étude technico économique de mise en place d'un système de collecte dédié sur les piscicultures. Ce travail devra amener le stagiaire à proposer des scénarii de mise en place de systèmes de collecte de sous-produits aquatiques C2 : description précise des aspects techniques et logistiques, optimisation du stockage sur les piscicultures, analyse financière de chaque scénario et comparaison avec les pratiques actuelles en prenant soin de bien identifier les coûts réels et les coûts cachés.

Structure d'accueil : Bureau du Syndicat des Pisciculteurs Nord de France, basé sur le Lycée agricole de Coulogne (62)

Niveau d'étude requis : Bac + 3 minimum

Aptitudes recherchées : Autonomie, aisance relationnelle, dynamisme, facilité rédactionnelle
Bonnes connaissances en comptabilité-gestion, bonne pratique des outils informatiques (tableur,...), bon niveau d'anglais

Durée du stage : 2 à 6 mois, suivant disponibilité

Début du stage : Dès que possible

Moyens de déplacement : Titulaire du permis B et voiture personnelle

Candidature :

CV et lettre de motivation à envoyer par mail :

A Bernard TROIN, conseiller aquacole btroin@lapisciculture.fr (03 21 85 49 97)

Et à Philippe RENOU, Président du syndicat pisci-moulinduroy@wanadoo.fr